

Avis de santé publique

Rappel de produits alimentaires en raison d'une possible contamination à la salmonelle et à l'E. coli

Date : 24 février 2025 À l'échelle du Nunavut

Le ministère de la Santé met la population en garde contre des produits alimentaires visés par un rappel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en raison d'une possible contamination à la salmonelle et à l'E. coli.

Les rappels visent les produits suivants, qui ne doivent pas être consommés.

| Marque | Produit | Contaminan t | Format | CUP | Codes et dates d'expiration |
|-----------------|----------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------|
| Palm Bites | « Original Date Square » | Salmonelle | «3 squares » | Aucun | Toutes les « PROD DATE » du 24/OC/08 au 25/FE/14 |
| Palm Bites | « Chocolat e Date Square » | Salmonelle | « 3 squares » | Aucun | Toutes les « PROD DATE » du 24/OC/08 au 25/FE/14 |
| Jean Perri n | Morbier de Scey (fromage) | pathogène E. coli | Variable (~7 kg) | 332444031778 6 | Lot nº 35112 06/03/2025 |
| Jean Perri n | Raclette de Scey (fromage) | pathogène E. coli | Variable (~7 kg) | 332444041889 6 | Lot nº 35511 10/03/2025 |

| Aucun | Morbier de Scey (fromage) | pathogène E. coli | Variable | Variable | Les produits visés par le rappel pourraient avoir été vendus par divers détaillants, soit par un commis ou dans de plus petits emballages avec ou sans étiquette, où la marque, le nom du produit ou la date de péremption ne sont peut-être pas les mêmes. |
|-------|----------------------------------|-------------------|----------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aucun | Raclette de Scey (fromage) | pathogène E. coli | Variable | Variable | Les produits visés par le rappel pourraient avoir été vendus par divers détaillants, soit par un commis ou dans de plus petits emballages avec ou |

| | | sans |
|--|--|---------------|
| | | étiquette, où |
| | | la marque, |
| | | le nom du |
| | | produit ou la |
| | | date de |
| | | péremption |
| | | ne sont |
| | | peut-être |
| | | pas les |
| | | mêmes. |

Ces produits rappelés doivent être jetés ou rapportés à l'endroit où ils ont été achetés.

Ces aliments peuvent rendre malade sans nécessairement présenter d'altération visible ni d'odeur suspecte. Les jeunes enfants, les femmes enceintes ainsi que les personnes âgées ou au système immunitaire affaibli peuvent contracter des infections graves et parfois mortelles en consommant ces produits. La salmonellose peut se manifester par des symptômes comme une fièvre, des maux de tête, des vomissements, des nausées, des maux de ventre ou une diarrhée. Par ailleurs, la salmonellose peut engendrer des complications à long terme, notamment une forme d'arthrite grave.

Le rappel des produits lié à la contamination suspectée par E. coli a été opéré suite à un rappel de produits alimentaires engagé dans un autre pays. Aucun cas de maladie lié à la consommation de ces produits n'a été signalé. Ces aliments peuvent rendre malade sans nécessairement présenter d'altération visible ni d'odeur suspecte. Les symptômes peuvent inclure des nausées, des vomissements, des crampes abdominales légères à sévères et une diarrhée aqueuse à sanglante. En cas de complications, certaines personnes peuvent être victimes de crises d'épilepsie ou d'accidents vasculaires cérébraux et nécessiter des transfusions sanguines ou des séances d'hémodyalise. Dans certains cas, la maladie peut causer des lésions rénales irréversibles, voire même entrainer la mort.

Si vous pensez être tombé malade après avoir consommé les produits visés, appelez votre centre de santé local.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le <u>site web de l'Agence</u> <u>canadienne d'inspection des aliments</u> ou appeler au 1 800 442-2342. Afin de recevoir les avis de rappels d'aliments, veuillez vous inscrire sur le <u>site web de l'Agence</u> <u>canadienne d'inspection des aliments</u>.

###

Contact avec les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
CDeogracias@gov.nu.ca